Encrier En Bronze Signé Jules Moigniez



1 750 EUR

Signature : Jules Moigniez (1835-1894)
Period : 19th century
Condition : Parfait état
Material : Bronze
Length : 31 cm
Height : 20 cm
Depth : 20 cm

Description

Encrier en bronze et base doré représentant deux moutons paissant. Signée en creux sur la terrasse: « J. Moigniez ». L'encrier comporte deux godets dont un escamotable dans un seau et un autre dans le creux d'une souche. Le porte plume est un abreuvoir.
Cet encrier est caractéristique du courant naturaliste traversant les arts vers 1880.
Sculpteur Jules Moigniez.

Jules Moigniez (1835-1894) démarre sa carrière artistique à l'Exposition universelle de 1855 où il présente un plâtre au sujet animalier intitulé "Chien braque arrêtant un faisan". Il semble affectionner particulièrement les volatiles, ce qui explique ses études chez Paul Comoléra,

Dealer

Antiquités LABIS
19th century
Tel : +32491073812

Waregemseweg 24
Wortegem-Petegem 9790

spécialiste des oiseaux. Cependant, outre ses faisans, hirondelles, aigrettes, moineaux et coqs, Moignez a modelé d'autres animaux : chiens, moutons, gazelles et poulains, ainsi que des scènes de chasse.
Il expose régulièrement au Salon, de 1859 à 1892, et connaît un très grand succès en France ainsi qu'à l'étranger et notamment en Grande-Bretagne et aux États-Unis où il vend la moitié de sa production. Ses bronzes sont édités par son père, doreur sur métaux, qui a ouvert une fonderie dans cette intention. On remarque l'excellente qualité des fontes ainsi réalisées et la variété des patines.
Concernant les qualités plastiques de ses oeuvres, elles se distinguent par le traitement réaliste voire naturaliste des éléments dû à une ciselure très fignolée, et par l'élégance des attitudes.
Au Salon, Moigniez envoie aussi bien des plâtres que des bronzes. Ces derniers apparaissent surtout avant 1870, entre autres «Chien braque arrêtant un faisan" (1859) acquis par l'État pour le château de Compiègne, « Faisan et belette » (1864), «Compagnie de perdrix» (1865), «Coq défendant sa famille» (1869). Après sa mort, les bronzes de Moigniez continueront d'être édités jusqu'au début du XXe siècle par Auguste Gouge, qui avait succédé à son père et à lui-même à la tête de la fonderie.